

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE SEANCE DU BUREAU DE L'ETABLISSEMENT DU JEUDI 19 JANVIER 2023 A 09H30 LISTE DES DELIBERATIONS

Membres en exercice: 14
Membres présents: 11
Membre représenté: 0
Membre absent: 0
Membres excusés: 3
Membres votants: 11

L'an deux mille vingt-trois, le 19 janvier à 09h30, se sont réunis en les locaux de l'Hôtel de Ville d'Asnières-sur-Seine sis 1, place de l'Hôtel de Ville - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE, les membres du bureau de l'établissement public territorial Bouçle Nord de Seine, suite à la convocation du 13 janvier 2023 de Monsieur André MANCIPOZ, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE: 11

M. André MANCIPOZ, Président.

M. Yves REVILLON, 1er Vice-président.

M. Stéphane COCHEPAIN, 3ème Vice-président.

M. Patrick CHAIMOVITCH, 4ème Vice-président

M. Patrice LECLERC, 5ème Vice-président.

M. Pascal PELAIN, 6ème Vice-président.

Mme Camille GICQUEL, 7ème Vice-présidente.

Mme Marie-Do AESCHLIMANN, 8ème Vice-présidente.

Mme Sylvie MARIAUD, 9ème Vice-présidente.

Mme Josette de MARVAL, 10ème Vice-présidente.

Mme Leïla LARIK, 13ème Vice-présidente.

POUVOIR DONNE A L'OUVERTURE DE LA SEANCE: 0

ABSENT: 0

EXCUSES: 3

M. Georges MOTHRON, 2ème Vice-président. Mme Fatoumata SOW, 11ème Vice-présidente. Mme Anne-Laure PEREZ, 12ème Vice-présidente.

ARRIVE EN COURS DE SEANCE: 0

PARTI EN COURS DE SEANCE: 0

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Josette de MARVAL, 10^{ème} Vice-présidente, désignée en séance conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le Bureau de l'Etablissement passe à l'examen des projets de délibérations.

I - AMENAGEMENT URBAIN

BT-2023/S01/001

Approbation de la convention de cofinancement de l'ingénierie de projet par la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la mission d'assistance urbaniste conseil pour le projet de renouvellement urbain NPNRU du quartier Petit Colombes à Colombes (Réf : A.99257 / C. 110164) : Délibération adoptée à l'unanimité (Madame Marie-Do AESCHLIMANN ne prend pas part au vote).

Fait et affiché à Gennevilliers, le 19 janvier 2023.

André MANGIPOZ

sident de Boucle Nord de Seine